



VOTRE ETUDE PERSONNALISEE COMPLEMENTAIRE SANTE VIVAZEN

Garanties en vigueur au 01/01/2015

SOINS COURANTS	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
Consultations généralistes, spécialistes, visites, actes médicaux, radiologie	100 % BR	100 % BR	120 % BR ⁽¹⁾	170 % BR ⁽¹⁾	240 % BR ⁽¹⁾
Auxiliaires médicaux (kiné, infirmière...), analyses médicales	100 % BR	100 % BR	130 % BR	180 % BR	250 % BR
Ostéopathes, chiropracteurs, et à partir de 55 ans pédicures } non remboursés par le RO	-	-	25 €/séance (limité à 2 fois/an)	35 €/séance (limité à 2 fois/an)	50 €/séance (limité à 3 fois/an)
Pharmacie :					
- médicaments remboursés à 65 % RO (90 % AM)	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
- médicaments remboursés à 30 % RO (80 % AM)	-	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
- médicaments remboursés à 15 % RO	-	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Pharmacie prescrite non remboursée par le RO, automédication, contraception (dans la limite de 150 €/an/contrat)	-	-	50 % de la dépense Max. 50 €/an/assuré	50 % de la dépense Max. 60 €/an/assuré	50 % de la dépense Max. 80 €/an/assuré
Prévention et dépistage non remboursés par le RO	-	50 % de la dépense Max. 30 €/an/assuré	50 % de la dépense Max. 50 €/an/assuré	50 % de la dépense Max. 60 €/an/assuré	50 % de la dépense Max. 80 €/an/assuré
Ostéodensitométrie non remboursée par le RO (à partir de 55 ans)	-	-	20 €/an	40 €/an	60 €/an
Soins dentaires	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Inlay - Onlay	100 % BR	100 % BR	100 % BR + 40 €	100 % BR + 80 €	100 % BR + 120 €
Prothèses auditives enfants (jusqu'à 19 ans)	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Prothèses auditives adultes (à partir de 20 ans)	100 % BR	100 €/appareil + 40 €/appareil	200 €/appareil + 70 €/appareil	400 €/appareil + 100 €/appareil	600 €/appareil + 150 €/appareil
Supplément chez les Partenaires qualité prix* (à partir de 55 ans)	-	-	-	-	-
Appareillage et autres prothèses (hors dentaires) dont prothèses mammaires et capillaires	100 % BR	100 % BR	150 % BR	200 % BR	250 % BR
Achat d'un fauteuil roulant	-	100 €/an	300 €/an	600 €/an	1 000 €/an
Transports remboursés par le RO	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Cures thermales prises en charge par le RO (pour les enfants jusqu'à 18 ans et les adultes à partir de 55 ans)	-	100 % BR	100 % BR + 100 €/an	100 % BR + 150 €/an	100 % BR + 250 €/an

HOSPITALISATION	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
Soins et honoraires hospitaliers	100 % BR	120 % BR ⁽¹⁾	170 % BR ⁽¹⁾	200 % BR ⁽¹⁾	280 % BR ⁽¹⁾
Bonus fidélité après 2 ans chez MAAF Santé ou après 4 ans chez MAAF Santé	-	+ 10 % BR	+ 10 % BR	+ 10 % BR ⁽²⁾	+ 10 % BR
	+ 20 % BR ⁽²⁾	+ 20 % BR	+ 20 % BR	+ 20 % BR ⁽²⁾	+ 20 % BR
Chambre particulière	-	30 €/nuit	45 €/nuit	60 €/nuit	75 €/nuit
Bonus fidélité après 2 ans chez MAAF Santé	-	+ 30 €/an	+ 45 €/an	+ 60 €/an	+ 75 €/an
Frais d'accompagnement (jusqu'à 16 ans et à partir de 55 ans)	-	20 €/jour	25 €/jour	30 €/jour	35 €/jour
Forfait journalier hospitalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Transports remboursés par le RO	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Aide à la conception (FIV) non remboursée par le RO	-	-	-	600 €/an	800 €/an
Prime de naissance ou d'adoption	-	-	50 €/enfant	80 €/enfant	120 €/enfant

En cas d'hospitalisation pour affections psychopathologiques, en secteur public ou privé, les frais de Chambre particulière et les Frais d'accompagnement ne sont pas pris en charge.

OPTIQUE DENTAIRE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
Optique					
Equipements chez un opticien Partenaire qualité prix*					
Forfait lunettes (verres + monture + traitements) tous les 2 ans					Forfait lunettes (verres + monture + traitements) par an
Lunettes avec verres simples	100 % BR	150 €	250 €	400 €	Remboursement intégral des verres tous traitements
Lunettes avec verres complexes	100 % BR	300 €	400 €	550 €	
Bonus en vue, si 3 ans sans achat de lunettes verres simples ou complexes	-	+ 50 €	+ 50 €	+ 50 €	
Lunettes avec verres Offreclair	100 % BR	Remboursement intégral des verres	Remboursement intégral des verres	Remboursement intégral des verres	Remboursement intégral des verres
Maximum par monture inclus dans le forfait Lunettes (y compris Offreclair)	-	100 €	100 €	150 €	200 €
Forfait basse vision (à partir de 55 ans)	-	-	-	40 €/an	60 €/an
Equipements chez un autre opticien ou sur internet					
Forfait lunettes (verres + monture + traitements) tous les 2 ans					Forfait lunettes (verres + monture + traitements) par an
Lunettes avec verres simples	100 % BR	100 €	150 €	200 €	250 €
Lunettes avec verres complexes	100 % BR	200 €	250 €	300 €	350 €
Maximum par monture inclus dans le forfait Lunettes	-	100 €	100 €	150 €	200 €
Autres garanties optiques					
Lentilles prises en charge ou non par le RO	100 % BR	60 €/an	100 €/an	140 €/an	180 €/an
Chirurgie réfractive et implant oculaire	-	100 €/œil	200 €/œil	300 €/œil	450 €/œil
Dentaire					
Couronnes et bridges (dont couronne sur implant)	100 % BR	100 €/prothèse	170 €/prothèse	250 €/prothèse	320 €/prothèse
Bonus fidélité après 2 ans chez MAAF Santé	-	+ 20 €/prothèse	+ 30 €/prothèse	+ 50 €/prothèse	+ 80 €/prothèse
Prothèses amovibles définitives, par prothèse	100 % BR	100 % BR + 120 €	100 % BR + 200 €	100 % BR + 300 €	100 % BR + 400 €
Autres prothèses remboursées ou non par le RO, par prothèse	100 % BR	100 % BR	100 % BR + 25 €	100 % BR + 50 €	100 % BR + 100 €
Implants (racine)	-	-	200 €/an	300 €/an	400 €/an
Orthodontie prise en charge par le RO, par semestre de traitement et/ou année de contention	100 % BR	100 €	200 €	300 €	450 €
Autres actes d'orthodontie pris en charge par le RO	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Orthodontie non prise en charge par le RO	-	-	200 €/an	300 €/an	500 €/an
Parodontie non prise en charge par le RO	-	-	50 €/an	100 €/an	150 €/an
Plafond dentaire annuel par assuré	-	500 €	1 000 €	1 500 €	2 000 €

Les garanties proposées sont distribuées par MAAF Assurances SA et assurées par MAAF Santé.

Informations non exhaustives. Les entières dispositions contractuelles sont précisées dans les Conditions Générales du contrat Vivazen valant extrait du règlement mutualiste, disponibles sur maaf.fr ou dans votre agence MAAF. Les prestations indiquées sont valables au jour de l'établissement de l'étude personnalisée. Elles sont exprimées en pourcentage de la base de remboursement (BR) de la Sécurité sociale ou en euros. Les garanties exprimées en % BR nécessitent et incluent la participation du régime d'assurance maladie obligatoire. Celles exprimées en euros correspondent au remboursement complémentaire de MAAF Santé (s'il y a prise en charge du Régime obligatoire, son remboursement intervient en supplément). MAAF Santé intervient dans la limite des frais engagés. Les prestations d'assistance sont plafonnées.

*Les Partenaires qualité prix sont des professionnels de santé du réseau de notre partenaire Santéclair accessibles en France métropolitaine et réservés aux assurés résidant en France Métropolitaine.

⁽¹⁾ Les taux de remboursement sont majorés de 20 % de la BR pour les honoraires des médecins ayant adhéré au contrat d'accès aux soins.

⁽²⁾ Le bonus fidélité n'est applicable que sur les remboursements d'honoraires des médecins ayant signé le contrat d'accès aux soins.